



NUMERO 96 Octobre 2023

WILDAF NEWSLETTER

« AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE »



AUSI DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.WILDAF-AO.ORG



QUI LIT NOTRE NEWSLETTER ?

Le *WILDAF-AFRIQUE* de l'Ouest Newsletter est destiné aux membres du WILDAF-AO des quinze pays du réseau, à nos partenaires en Afrique, en Europe et en Amérique et à tous les défenseurs (es) des Droits de la Femme et des Filles en Afrique.



Lancement du Mouvement 50%

Le 12 octobre 2023, quarante-sept (47) représentantes de la société civile de 12 pays de la Sous-région Ouest Africaine ont lancé le Mouvement 50%, un mouvement d'action et de solidarité pour la participation politique des femmes et des jeunes femmes..



EDITO

Réussir en politique est difficile, et d'autant plus pour les femmes. Des millions de femmes de par le monde sont victimes de discrimination, de sexisme et de violence dans divers domaines ; la sphère politique ne fait pas exception ...

P.3

APPEL A PROPOSITION DE CONTENU

Vous êtes membre du réseau WILDAF-Afrique de l'Ouest et désirez faire connaître votre association, vos activités, vos réalisations ? ou tout simplement souhaitez-vous partager une information.

Faites-nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par le courriel. La date limite de dépôt des textes pour la prochaine parution est : **1^{ER} janvier 2024**

P.4

WILDAF-AO : Un réseau de plus de 500 organisations membres dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria Sénégal, Togo (réseaux nationaux), Sierra Leone, Mauritanie, Gambie, Cap vert (Points focaux)

WILDAF-AO

Women in Law and Development in Africa

Bulletin Trimestriel

SOMMAIRE

Editorial	3
Mouvement 50% : Faisons resonner la voix des Femmes.....	4
Déclaration liminaire : 50% POUR ELLES AUSSI !!! C'EST LE TEMPS DU CHANGEMENT...	8
Déclaration du WiLDAF-AO pour la Journée Internationale de la Fille :11 octobre 2023.....	9
Mouvement #EnfantsPasEpouses : Soyons la voix de milliers de filles mariées avant 18 ans....	10
Promouvoir l'emploi des jeunes femmes et jeunes hommes.....	11
Burkina : Un projet de promotion d'emplois à travers la filière lait.....	12
Combattre la violence basée sur le genre en Ouganda avec l'aide des hommes.....	14
Création d'espaces numériques sûrs sans trolls, divulgation de données personnelles ni propos haineux.....	15
Faire de l'investissement dans la prévention de la violence une priorité.....	17

WILDAF -AFRIQUE DE L'OUEST

Newsletter

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON (Coordinatrice)
Nicole DAGAWA (Assistante Communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILDAF- Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILDAF-Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

Pour tous renseignements, contactez WILDAF-AO :

Tel: (228) 22 61-26-79

Cel: (228) 92 47 90 00

Email :

wildaf@cafe.tg

wildaf@wildaf-ao.org

Publiée avec l'appui financier des partenaires de WiLDAF-AO

Réussir en politique est difficile, et d'autant plus pour les femmes. Des millions de femmes de par le monde sont victimes de discrimination, de sexisme et de violence dans divers domaines ; la sphère politique ne fait pas exception or, [la participation équitable et le leadership des femmes dans la vie politique et publique](#) sont essentiels pour atteindre les [Objectifs de développement durable](#) d'ici 2030. Pourtant, les données indiquent que les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir décisionnel à travers le monde, et que la parité entre les sexes est encore loin d'être atteinte dans la vie politique.

Selon les faits et chiffres de ONU Femmes :

-À partir du 10 janvier 2024, il y a 26 pays où 28 femmes sont chefs d'État et/ou de gouvernement [\[1\]](#).

-Seulement 15 pays ont une femme comme chef d'État, et seulement 16 pays ont une femme comme chef de gouvernement [\[3\]](#).

-Les premières données compilées par ONU Femmes montrent que les femmes représentent 22,8 pour cent des membres de cabinet à la tête de ministères, dirigeant un domaine politique au 1er janvier 2023 [\[4\]](#). Il n'y a que 13 pays dans lesquels les femmes occupent 50 pour cent ou plus des postes de ministres à la tête de domaines politiques [\[5\]](#).

-Les cinq portefeuilles les plus couramment détenus par les femmes ministres sont les suivants : Femmes et égalité des sexes, puis Famille et enfance, Inclusion sociale et développement, Protection sociale et sécurité sociale, et Affaires autochtones et minorités [\[6\]](#)

-Seulement 26,5 pour cent de tous les parlementaires nationaux sont des femmes, en hausse par rapport à 11 pour cent en 1995 [\[7\]](#).

- Seulement six pays comptent 50 pour cent ou plus de femmes au parlement dans les chambres uniques ou basses : Rwanda (61 pour cent), Cuba (53 pour cent), Nicaragua (52 pour cent), Mexique (50 pour cent), Nouvelle-Zélande (50 pour cent) et Émirats arabes unis (50 pour cent) [\[8\]](#).

- Vingt-trois autres pays ont atteint ou dépassé 40 pour cent, dont 13 pays en Europe, six en Afrique,

trois en Amérique latine et aux Caraïbes, et un en Asie [\[9\]](#). <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

Ces données montrent la sous-représentation des femmes à divers niveaux du pouvoir décisionnel ; en tant qu'électrices que dans les fonctions dirigeantes, au sein des assemblées élues, dans l'administration publique ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire. Et ceci malgré leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents du changement, et aussi, en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance démocratique. *Au rythme actuel, il faudra 130 ans pour que la parité dans les décisions politiques du plus haut niveau soit atteinte* [\[2\]](#) indiquent les données de ONU Femmes.

Face à cette sous-représentation des femmes en politique et fidèle à son engagement de promouvoir les droits de la femme et d'œuvrer à l'égalité des sexes, surtout en Afrique de l'Ouest, le réseau WILDAF-AO à travers son projet intitulé « **50 pour cent pour elles aussi !!!** », s'est engagé à contribuer à amener les autorités étatiques et les partis politiques à adopter et à appliquer des mesures législatives en vue de créer un cadre favorable à la participation des femmes en politique au même titre que les hommes.

Dans ce numéro de WILDAF- Newsletter, nous vous proposons un article sur une action menée par le WILDAF-AO en octobre 2023 relative à la participation de la femme en politique. Il s'agit de la création d'un mouvement d'actions et de solidarité sur la participation politique des femmes et des jeunes filles en Afrique de l'Ouest.

Comme à l'accoutumé, la rubrique « Nouvelles du Réseau », vous informera sur les activités menées par le réseau à la fois au niveau sous régional et national. A titre d'exemple vous découvrirez à la page 09 les actions menées dans le cadre de la lutte contre les mariages d'enfants.

Pour les rubriques « Nouvelles du Monde » et « Nouvelles du d'Afrique », nous avons sélectionné pour vous des éléments de l'actualité sur les droits des femmes aux niveaux sous régional, africain et international.

Bonne lecture et merci de votre fidélité

Mouvement 50% : Faisons resonner la voix des Femmes



Le 12 octobre 2023, quarante-sept (47) représentantes de la société civile de 12 pays de la Sous-région Ouest Africaine ont lancé le **Mouvement 50%**, un mouvement d'action et de solidarité pour la participation politique des femmes et des jeunes femmes. Cette action s'inscrit dans l'engagement du réseau de promouvoir la participation des femmes en politique en Afrique.

Selon l'analyse des données publiées par l'Union Interparlementaire en 2023, aucun pays n'a encore atteint la parité au niveau de la représentation nationale. Le Sénégal qui a intégré la parité comme un principe constitutionnel depuis 2010 enregistre le plus fort taux de représentation des femmes au parlement qui est de 46,1%. Il est suivi du Cap Vert avec une représentation de 41,7% du Niger où les femmes représentent 30,7% des parlementaires. Les plus bas taux sont enregistrés au Nigéria qui est à 3,6% et au Bénin avec 7,4% des femmes au parlement. En ce qui concerne l'exécutif, en dehors du Cap-Vert dont le gouvernement est composé de 31% de femmes, aucun pays n'a dépassé la Barre des 30%.

Face à la situation sous régional caractérisée par une faiblesse notoire de la participation des femmes dans les instances politiques et de prise de décision et cela malgré l'existence de cadres juridiques propices à la participation des femmes, le réseau WILDAF-AO dans sa mission d'accroître la participation et l'influence des femmes aux niveaux local, national et international, se propose de créer un environnement juridique, politique et social favorable à l'application effective de ces cadres, conformément à la norme de parité adoptée par l'Union Africaine.

La création du **Mouvement 50%** s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet intitulé « **50 pour cent pour elles aussi !!!** »

sur la participation politique des femmes initié par le WILDAF-AO et financé par le Fonds « Féministes en Action ». Le projet a pour objectif d'amener les autorités étatiques et les partis politiques à adopter et à appliquer des mesures législatives en vue de créer un cadre favorable à la participation des femmes en politique au même titre que les hommes conformément à la parité qui est la norme au niveau régional africain.

A travers l'initiative « **50% pour elles aussi !!!** », le réseau entend déployer une série d'actions parmi lesquelles la création du mouvement 50% dont l'ambition est d'accroître à 50% la participation quantitative et qualitative des femmes et jeunes femmes en politique d'ici 2030.

C'est dans ce contexte que s'est tenu du 10 au 12 Octobre 2023, l'atelier de création de mouvement d'actions et de solidarité sur la participation politique des femmes et des jeunes femmes en Afrique de l'Ouest. L'atelier organisé en format hybride, a connu la participation virtuelle de l'Honorable Commissaire **Janet Ramatoulie Sallah-Njie**, Rapporteuse Spéciale de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de **Dr Odile Ndoumbe Faye**, représentante du Centre pour le Développement du Genre de la CEDEAO, de Mme **Regina Baiden**, Coordinatrice Régionale du Plaidoyer de Care International, des représentant-e-s des systèmes des nations unies ainsi de 47 participantes venues de 12 pays de la sous-région ouest africaine.



Dans son allocution d'ouverture, Mme **Kafui Adjamagbo Johnson**, Coordinatrice du WILDAF-AO a indiqué que la participation des femmes est une préoccupation pour tou-te-s, en tant que droit humain mais également une condition essentielle pour assurer l'égalité, le développement et la paix. Pour cela les femmes elles-mêmes doivent être à l'avant-garde des actions pour changer leur condition et arriver à l'objectif d'égalité des sexes.

Elle a également rappelé que le WiLDAF-AO en tant que réseau de promotion et défense des droits des femmes, a contribué à créer les conditions pour une meilleure participation des femmes en politique et prise de décision à travers son rôle clé joué dans les processus d'adoption du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes en Afrique qui célèbre en cette année 2023, ces 20 ans d'adoption.

Evoquant la "Déclaration Solennelle des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes », Mme **Adjamagbo Johnson** a déclaré que « Le réseau s'est également battu pour que le document intègre la question de la participation paritaire des hommes et des femmes dans la vie politique de leurs pays » ...



Intervenant en ligne à la cérémonie d'ouverture, l'Honorable Commissaire **Janet Ramatoulie Sallah-Njie**, Rapporteuse Spéciale sur les Droits des femmes en Afrique, a salué la tenue de l'atelier sur la participation des femmes et des jeunes femmes à la prise de décision politique et publique qui plus est, se déroule à un moment où les femmes de toute l'Afrique célèbrent les 20 ans de l'adoption du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes en Afrique encore connu sous le nom de Protocole de Maputo.

« S'il est reconnu que le Protocole de Maputo est l'instrument le plus progressiste en matière de droits des femmes à l'échelle mondiale, il est néanmoins important que les femmes expérimentent et bénéficient réellement des dispositions innovantes du Protocole. La célébration des vingt (20) ans est donc, un appel à l'action pour la réalisation des aspirations dudit protocole » a fait remarquer Mme la Rapporteuse

Elle a reconnu qu'en tant que gardien du Protocole de Maputo, le Mécanisme de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique, au sein de la Commission de l'Union Africaine, ce rôle qu'elle joue, ne pourra avoir un impact réel que si les femmes atteignent la masse critique nécessaire à tous les niveaux de prise de décision, en particulier dans la sphère politique.

Selon la Rapporteuse, la participation politique des femmes est une condition préalable fondamentale à l'égalité des sexes et à une véritable démocratie.

La représentation des femmes facilite une participation directe des femmes à la prise de décision publique et constitue un moyen de garantir une meilleure responsabilité envers les femmes.

Quant à l'Agenda 2063 : « L'Afrique que nous voulons » qui définit pour le continent, une vision sur 50 ans, la Rapporteuse Spéciale a rappelé que cet instrument place l'égalité et l'équité entre les sexes au centre du développement social et économique du continent.

Se référant à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Rapporteuse a indiqué que la charte appelle les États à « promouvoir l'équilibre et l'égalité entre les sexes dans le processus de gouvernance et de développement et l'article 29 appelle spécifiquement les États parties à créer les conditions nécessaires à la participation pleine et active des femmes aux processus et structures de prise de décision à tous les niveaux, en tant qu'élément fondamental de la promotion et de l'exercice d'une culture démocratique. En outre les Etats se sont engagés à travers cet instrument à prendre toutes les mesures possibles pour encourager la participation pleine et active des femmes au processus électoral et garantir la parité des sexes dans la représentation à tous les niveaux, y compris le pouvoir législatif a -elle fait remarquer.

Malgré l'existence des textes juridiques, la participation des femmes à la sphère politique reste terriblement faible a déploré la Rapporteuse. Elle a indiqué qu'il faut des réformes de gouvernance sensibles au genre qui permettront à tous les élus de promouvoir plus efficacement l'égalité des sexes dans les politiques publiques et d'assurer leur mise en œuvre. En tant que Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique, elle s'engage à soutenir la campagne « 50 % pour elle aussi » pour une paix, une stabilité et une prospérité durables pour toutes les femmes a-t-elle conclu.





Les efforts du gouvernement togolais

A l'instar des précédentes intervenantes, Mme **Bénédicte GNANSA**, représentante de la Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Directrice Générale du genre et de la promotion de la femme, et Présidente de la cérémonie, a reconnu que la question des discriminations à l'égard des femmes continuent de menacer la sécurité économique et la représentativité des femmes dans la sphère politique malgré l'existence de textes juridiques consacrant la promotion de la participation politique et publique des femmes de manière significative.

Elle a expliqué que le Gouvernement togolais a mis en place des programmes et projets pour la protection et la promotion des droits de la femme y compris la révisions en 2022 de la politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre. Des actions ont été également menées allant du renforcement de capacité des femmes candidates aux élections, à la sensibilisation des acteurs administratifs... Se référant au code électoral de 2013 et 2019, Mme **GNANSA** a indiqué qu'il prescrit la parité homme-femme sur les listes électorales et réduit de moitié, le montant du cautionnement aux élections pour les candidats de sexe féminin, comme mesures pour améliorer la participation des femmes en politique.

Un autre constat marquant l'engagement du gouvernement togolais, est l'évolution substantielle de la représentation des femmes dans les instances décisionnelles gouvernementales qui est passé de 23% en 2019 à 35% en 2021. L'objectif est de « Faire du Togo un pays émergent, sans discrimination, où les femmes et les hommes ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance » a déclaré Mme Bénédicte GNANSA.

Mme Bénédicte GNANSA a à son tour salué la tenue de la rencontre qui selon elle, est d'une importance capitale, car elle crée un cadre inclusif et un cadre d'échange pour une meilleure préparation des femmes à postuler aux postes de décision.

Le mouvement ouest africain d'action et de solidarité est une initiative vitale qui contribuera à l'atteinte progressive de la parité homme-femmes dans les instances politiques a-t-elle déclaré à la fin de son discours d'ouverture.

Les travaux qui ont suivi l'ouverture de la rencontre ont permis aux participantes d'analyser le cadre juridique et légal et les politiques régionales mis à leur disposition en Afrique et dans l'espace CEDEAO pour une participation de qualité des femmes à la vie publique et politique y compris les difficultés rencontrées pour l'application effective de ses lois. Elles ont en outre débattu des obstacles que rencontrent les femmes et jeunes femmes élues ou non dans leur implication en politique.

Une participation minée par des obstacles

Concernant de l'Etat du leadership des femmes et de leur participation à la prise de décision en Afrique de l'Ouest, Mme **Regina Baiden** de Care International a partagé des données sur la situation du leadership et de la participation des femmes dans les instances de prise de décision.



Abordant la question, Mme **Baiden** a affirmé que malgré l'existence d'une législation mondiale, régionale et nationale garantissant le droit des femmes à une représentation et à une participation égales à la prise de décision politique, les progrès sont largement en deçà de ce qu'ils devraient être : A titre d'exemple, les statistiques de toute l'Afrique montre qu'en 2021, seul 24% des femmes sont au parlement, 22% dans les cabinets ministériels, 12% chefs de partis politiques, 19% maires des capitales et 7% à des postes de direction supérieure a-t-elle indiqué

Se basant sur les données recueillis dans 13 pays du programme CARE en Afrique de l'Ouest et centrale, la représentante de Care a révélé que la représentation des femmes dans les parlements est de 15,7%, soit l'une des plus faibles au monde. En matière de mesures prises pour la participation des femmes, seuls 7 pays ont adopté des dispositions relatives aux quotas de femmes, mais ces dispositions ne sont pas appliquées. Cinq pays ont adopté des incitations financières qui par ailleurs ne connaissent pas une pleine application. Bien sûr, les mesures volontaires prises par les États telles que le système de quotas électoraux, les mesures anti-harcèlement,

le fonds d'incitation (Il s'agit de fonds pour encourager les partis politiques à intégrer les femmes dans les organes de décision, postes importants dans les partis), l'éducation civique et électorale, la participation des femmes à l'administration électorale, la création de réseaux, les organisations et de groupes de femmes politiques, le reportage médiatique égal et impartial sur les électrices et les candidates, sont des mesures pour accroître la représentation des femmes. Toutefois, elles sont insuffisantes et devraient selon Mme Baiden être idéalement complétées par des dispositions de classement pour garantir que les femmes puissent accéder à des postes significatifs dans les partis et sur les listes de candidats.

En outre, selon Mme Baiden les obstacles que rencontrent les femmes en Afrique de l'Ouest notamment les normes sociales, le faible niveau d'éducation, le manque de compétences politiques, les lois et pratiques traditionnelles néfastes, les violences et harcèlement, le manque de ressources financières, le manque de volonté politique, les difficultés d'accès au média, les réformes électorales défavorables, le contrôle et la responsabilité insuffisants concernant les dispositions légales, nécessitent que des efforts soient faits pour la mise en œuvre des réformes politiques ; par exemple en générant des preuves pour éclairer l'élaboration et le suivi des réformes et mesures politiques afin que celles-ci aient des impacts significatifs sur la participation des femmes en politique.



Des bonnes pratiques à suivre

Mmes Fatou Thiam, Présidente de la Commission scientifique de l'Association des femmes juristes du Sénégal a partagé les bonnes pratiques en matière de participation des femmes dans les instances de prise de décisions. Au Sénégal, les stratégies utilisées sont le plaidoyer et la sensibilisation auprès des autorités religieuses, des acteurs étatiques et non étatiques et des communautés (leaders communautaires, jeunes, femmes, hommes, élève, étudiants, ...) ainsi que la création de l'Observatoire Nationale de la Parité.

Mmes Gloria KANKAM du WILDAF-Ghana et **Becky Enyonam AHADZIE** de la Coalition affirmative Bill ont présenté quant à elles des stratégies mises en œuvre au Ghana. Ce sont entre autres, l'élaboration de rapports parallèles sur les principaux instruments internationaux,

les engagements avec les partis politiques sur discrimination positive (mesures correctrices d'inégalités), le dialogue avec les candidats présidentiels des partis politiques, l'envoi de la liste des femmes qualifiées pour les nominations au Président de la République... toutes ces pratiques ont permis d'améliorer la participation politiques des femmes dans ces pays



Une participation en péril

Dans le contexte de crise du Niger, où prévaut des violations des droits des femmes et des enfants, la participation politique des femmes est en péril. Face à la situation, **Mme BOUKARY Amina** de L'ONG Femmes, Actions et Développement (ONG FAD), a indiqué que les organisations de la société civile se sont mobilisées et ont tenu une assise dénommée « Assises Patriotique pour la Protection des Droits des Femmes et des Enfants ». La rencontre a regroupé 350 femmes et jeunes filles issues des structures et groupements féminin de Niamey et des environs. Elle a permis de plaider en faveur de la promotion et du respect des droits des femmes et des enfants auprès du gouvernement de transition mais également pour la réhabilitation urgente du Ministère de la Promotion de la Femme et de la protection de l'enfant, l'Implication active les femmes dans le processus de transition, de restauration de la paix et de la cohésion sociale en favorisant leur inclusion dans les décisions clés et leur participation politique en période de crise ...

La fin de la rencontre a été marquée par une conférence de presse au cours de laquelle, quarante-sept (47) représentantes d'organisations de femmes de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest, ont lancé le **mouvement 50%** par le biais d'une déclaration lumineuse présentée par Mlle **SOW Ramatoulaye** de la Guinée.

Ladite conférence de presse a connu la participation de 13 médias internationaux et celles de la place parmi lesquelles RFI et BBC, Canal FM, Victoire FM...

Le mouvement 50% aura pour alliés, des institutions régionales et sous régionale à l'instar de la Rapporteuse Spéciale sur les Droits de la Femme en Afrique, du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre et les ministères chargés du genre.

Ci-après la déclaration lumineuse de la conférence de presse

Service Communication

La Déclaration liminaire

50% POUR ELLES AUSSI !!! C'EST LE TEMPS DU CHANGEMENT



Les 10 et 11 Octobre 2023, 47 représentantes de la société civile de 12 pays de la Sous-région Ouest Africaine(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo), dont 21 participantes virtuellement connectées, se sont réunies à L'Hôtel EL Doria à Lomé au Togo pour faire le point sur les difficultés que rencontrent les femmes et jeunes femmes dans leur implication et leur participation à la vie publique et politique, comprendre les défis liés à l'application effective des engagements que les gouvernements ont pris en la matière, aussi bien au niveau mondial, continental, sous régional que national.

Elles ont procédé à l'analyse des données statistiques qui selon le rapport 2023 de l'Union Interparlementaire, montre qu'aucun pays de la sous-région n'a atteint la parité au niveau de la représentation nationale. Le Sénégal qui a intégré la parité comme un principe constitutionnel depuis 2008, enregistre le plus fort taux de représentation des femmes au parlement qui est de 46,1%. Il est suivi du Cap Vert avec une représentation de 41,7%, du Niger où les femmes représentaient 30,7% des parlementaires. Le plus bas taux est enregistré au Nigéria qui est à 3,6%. En ce qui concerne l'exécutif, en dehors du Cap-Vert dont le gouvernement est composé de 31% de femmes, aucun pays n'a dépassé la barre des 30%.

Ce constat est fait alors même que les pays de la sous-région ont presque tous ratifié le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, signé et adopté à Maputo en 2023, la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004), qui consacrent la participation paritaire des hommes et des femmes aux prises de décisions publiques et politiques.

Une multiplicité de facteurs socioculturels, économiques et politiques dont la volonté politique insuffisante des dirigeants est en cause. Malgré la ratification des instruments régionaux et internationaux, l'adoption des lois et politiques, les actions en vue de leur respect effectif sont insuffisantes, notamment en ce qui concerne l'allocation de ressources adéquates.

Les participantes ont par conséquent pris la décision de lancer un mouvement d'action et de solidarité pour la participation politique des femmes et des jeunes femmes dénommées : 50% Ce mouvement social ambitionne d'accroître à 50% la participation quantitative et qualitative des femmes et jeunes femmes en politique d'ici 2030.

Analysant la situation politique qui prévaut aujourd'hui dans la sous-région Afrique de l'Ouest, le mouvement 50% constate aussi que quatre pays : la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont entrés en transition politique suite à des coups d'Etat militaires. Les participants considèrent que ces transitions politiques peuvent être des opportunités pour faire avancer les droits des femmes et des filles, notamment en matière de participation aux prises de décisions politiques.

En conséquence, les participants demandent aux Etats de la CEDEAO et particulièrement aux nouvelles autorités du Mali, de la Guinée, du Burkina Faso et du Niger :

- d'adopter et appliquer des réformes conformément aux engagements de leurs pays au niveau régional et sous régional en matière de droits des femmes et des filles.
- d'accorder une attention particulière aux droits des femmes et des filles déplacées en initiant et en allouant des ressources adéquates pour la mise en œuvre de programmes les protégeant contre les violations de leurs droits humains, y compris les multiples formes de violence.

Les participants appellent en particulier les autorités de transition au Niger à ratifier le protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes et à réhabiliter le Ministère de la Promotion de la Femme et de la protection de l'enfant dont la suppression dans le gouvernement de transition pourrait porter préjudice aux femmes et filles du Niger.

Fait à Lomé le 11 Octobre 2023

Mouvement 50%

DECLARATION DU WILDAF-AO POUR LA JOURNEE
INTERNATIONALE DE LA FILLE 11 OCTOBRE 2023



Lomé, 11 Octobre 2023. A l'occasion de la Journée Internationale de la Fille (JIF) 2023, Women in Law and Development in Africa- Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO), en tant que réseau sous-régional reconnaît les droits des filles et les défis auxquels elles sont confrontées dans la sous-région et en Afrique.

La Journée internationale de la fille nous rappelle qu'il est de notre responsabilité d'accorder à toutes les filles l'importance qu'elles méritent et de travailler ensemble pour réaliser leur plein potentiel.

La Journée internationale de la fille est une journée annuelle célébrée dans le monde entier le 11 octobre. Cette journée a été adoptée par les Nations Unies et vise à sensibiliser sur les inégalités entre les sexes, le mariage des enfants, la violence sexuelle, le manque d'éducation, la crise climatique, la cyberintimidation et la sextorsion et d'autres problèmes sensibles auxquels sont confrontées les filles en raison de leur sexe.

La **première Journée internationale de la fille** a été célébrée en 2012 à l'échelle mondiale et **l'année 2023 marque donc la célébration du 11^e anniversaire de la JIF.**

Le WiLDAF -AO croit et accepte que les filles sont des leaders, que les filles sont des actrices de changement et que les filles sont le moteur d'une croissance durable en Afrique et dans le monde. Les filles sont une source fondamentale de changement transformationnel pour l'égalité des sexes et avec la révolution numérique, la technologie est un outil crucial pour soutenir le travail, l'activisme et le leadership des filles.

WiLDAF-AO ne perd pas de vue qu'en Afrique, les femmes sont victimes de certains problèmes et d'abus tels que le refus à l'éducation, à la nutrition, aux droits légaux et aux soins médicaux, aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive, la discrimination, la violence et aux mariages forcés d'enfants et c'est pourquoi la commémoration de la Journée internationale de la fille contribue à donner plus d'opportunités aux filles et à accroître la sensibilisation en Afrique et dans le monde en fonction des sexes. Et si on leur donne la bonne plateforme et les bonnes opportunités, toutes les filles peuvent apporter des changements positifs

dans la société africaine, rendant l'Afrique plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Il est temps d'être avec les filles et d'investir dans un avenir qui croit au potentiel des filles, c'est maintenant. Dans cet esprit, le thème mondial de la JIF 2023 « **Investir dans les droits des filles : notre leadership et notre bien-être** » est adapté à son objectif et s'aligne sur l'atelier en cours du WiLDAF -AO sur « **Mouvement d'action et de solidarité sur la participation politique des femmes et des jeunes filles** ».

La première étape vers l'autonomisation des femmes a été franchie lors de la Conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995. De nombreux pays ont adopté à l'unanimité la Déclaration et le Programme d'action de Beijing comme modèle de principes relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, et Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique. (2004) consacrent la participation égale des hommes et des femmes à la prise de décision publique et politique, conformément à l'esprit de la CEDEF.

Par ailleurs, afin d'atteindre les Objectifs mondiaux de Développement Durable (ODD), la cible 5.5 de l'objectif 5 « **Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.** » appelle les États à promouvoir la participation politique des femmes et des filles à tous les processus décisionnels à tous les niveaux. De toute évidence, la participation politique des femmes et des filles est un vecteur fondamental vers l'égalité des sexes et la promotion de la gouvernance démocratique.

En commémorant la Journée internationale de la fille 2023, le Women in Law and Development in Africa- Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO) se tient et s'engage en faveur de la promotion de l'autonomisation des filles à travers les thèmes transversaux des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre. Nous veillerons à amplifier la voix de chaque petite fille et à lui donner « SA » propre voix, capacité d'action et autonomie.

Aujourd'hui 11 octobre et chaque jour, reconnaissons le dynamisme et la passion des jeunes filles pour leur famille, leur communauté, leurs pairs, leur pays et l'Afrique dans son ensemble.

Bonne Journée Internationale à TOUTES LES FILLES d'Afrique et d'Afrique !!!

#IDGC2023

#WiLDAF-AOAssemblée Générale

#WiLDAF-AOActionAndSolidarityMovement2023

NOUVELLES DU RESEAU

Mouvement #EnfantsPasEpouses : Soyons la voix de milliers de filles mariées avant 18 ans



Dans la perspective de lutter contre le mariage d'enfants, l'ONG FAMME du Togo, WILDAF-Togo, l'Association AMSOPT du Mali et le WILDAF-Mali ont mis en place, un mouvement de jeunes en octobre 2023 pour l'éradication des mariages d'enfants au Mali et au Togo.

La création de ce mouvement s'inscrit dans le cadre des objectifs du projet « **Agir pour l'Abandon des Mariages d'Enfants (AAME)** » initié par le WILDAF-AO et mis en œuvre au Mali et au Togo pour contribuer à l'éradication du mariage d'enfant et à la reconnaissance des Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) des filles. Plus spécifiquement, le projet vise à bâtir un mouvement fort et inclusif pour les Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) des jeunes filles et l'abandon des mariages d'enfants, à soutenir les processus de plaidoyer aux niveaux local, national, et régional en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de réforme, de changement des normes sociales, et de mise à échelle de processus qui marchent pour la fin des mariages d'enfants.

La création de mouvement se justifie par la forte prévalence des Mariages d'Enfants (ME) en Afrique de l'Ouest et également par l'urgence et la nécessité de mener les actions pour mettre fin au phénomène.

Dans de nombreux pays d'Afrique, le manque d'éducation et la pauvreté signifient que les parents sont obligés de prendre des décisions difficiles et épousent souvent leurs filles très jeunes. Le mariage est considéré comme la meilleure alternative pour les filles sans éducation et comme un moyen d'alléger les dépenses de la famille. Le droit des filles de vivre une enfance digne de ce nom est donc bafoué.

Selon les données de l'UNICEF (2014) l'Afrique de l'Ouest et centrale, enregistre la plus forte prévalence des mariages d'enfants au monde. Elle compte près de **60 millions d'épouses enfants**.

Quatre (4) filles sur dix (10) sont mariées avant l'âge de 18 ans.

Une étude menée par WILDAF-Togo dans les cantons de Kri-kri, Takpamba et Tchanaga indique des pourcentages élevés de la pratique de mariage d'enfants (50 % dans le canton de Kri-kri, 94 % dans le canton de Takpamba et 72 % dans le canton de Tchanaga soit un total de 72,3 %) et évoque d'autres formes de mariages d'enfants à travers la pratique de l'échange, le rapt, le troc, le lévirat, le sororat, le mariage de filles vierges... L'étude révèle que l'âge d'entrée en union des femmes est précoce. D'après les résultats, 9 % des femmes de 25-49 ans au moment de l'enquête étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans et environ trois (3) femmes sur dix (10) (32 %) étaient déjà en union avant 18 ans révolus.

Au Mali, le taux de mariage d'enfants est 52%. Le Mali se situe au 6ème rang des pays ayant les plus forts taux de prévalence de mariage d'enfants au monde et la quatrième place en Afrique ; plus d'une fille sur deux est mariée avant l'âge de 18 ans. L'étude menée par le WILDAF-Mali révèle que le Mariage d'enfants est une pratique courante dans la région de Kayes avec 93% suivi de Koulikoro avec 67% et 49% à Bamako.

Face à l'ampleur du fléau et des conséquences négatives sur la jeune fille, le WILDAF-AO s'est engagé à contribuer à son éradication à travers le projet AAME. Une première phase du projet a été marquée par le renforcement de capacités, organisé respectivement du 14 au 18 août au Togo et du 24 au 28 octobre 2023 au Mali. Il a permis de former dans chaque pays du projet, trente (30) représentant-e-s d'organisation de la société civile et d'organisations de personnes vulnérables et marginalisées, acteurs du projet sur les droits humains, les Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) des jeunes filles et les mariages d'enfant...

Suite au renforcement de capacités de jeunes acteurs, le projet a prévu la création d'un mouvement fort et inclusif en faveur des DSSR des jeunes filles et de l'abandon du Mariage d'enfant. C'est dans cette optique que s'est tenu du 04 au 06 Octobre 2023 au Togo et du 1^{er} au 3 novembre 2023 au Mali, l'atelier de création de mouvement de jeunes en cyberactiviste qui a vu la constitution du mouvement de plaidoyer #EnfantPasEpouse composé de 30 organisations de la société civile locale œuvrant dans les Droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et contre les VBG



NOUVELLES DU RESEAU

Pour leur permettre de mener des actions efficaces, les participants à l'atelier au Mali et au Togo, ont été outillées en notion de genre, de santé sexuelle et reproductive des jeunes et planification familiale, sur les problèmes des jeunes faces aux questions de sexualité ..., en communication digitale, cyber activisme et l'utilisation des réseaux sociaux, en stratégies de campagnes en ligne, de sécurité en ligne et de l'éthique...



Les mouvements constitués, ont élaboré un plan d'action et amorcé une campagne digitale dénommé #EnfantsPasEpouses au Mali et au Togo afin de sensibiliser et mobiliser la population sur l'abandon des mariages d'enfants et la reconnaissance des droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) des jeunes filles. Outre, ces campagnes, les jeunes activistes du mouvement mèneront des plaidoyers auprès des autorités traditionnelles/religieuses et des décideurs pour le changement de lois et l'évolution des normes traditionnelles en faveur des DSSR et la fin des ME. « **Nous voulons conduire un plaidoyer à l'endroit des leaders traditionnels pour que les normes néfastes qui alimentent le mariage d'enfant soit éradiquées. Au niveau national, notre plaidoyer sera conduit à l'endroit des acteurs étatiques pour les amener à revoir les lois et faire en sorte que les filles se marient au moins à 18 ans comme le disent les conventions qui ont été ratifiées et de prendre les dispositions très rigides pour empêcher cette pratique** », a déclaré Anne Kpedji, Directrice exécutive de Wildaf-Togo.

Service Communication
WILDAF-AO

Lait local : Promouvoir l'emploi des jeunes femmes et jeunes hommes



WILDAF- Burkina et l'Union nationale des Mini laiteries et Producteurs du Lait local du Burkina (UMPL/B) ont lancé le 08 septembre 2023, au Burkina-Faso, le projet « **promouvoir l'emploi des jeunes femmes et jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina-Faso.**

Initié par le WILDAF-AO, en collaboration avec et l'Union nationale des Mini laiteries et Producteurs du Lait local du Burkina (UMPL/B), le projet susmentionné vise à contribuer à la promotion de l'auto-emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina.

Ledit projet a été financé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers l'Agence Régionale pour l'Alimentation et l'Agriculture (ARAA) dans le cadre du PRAOP3. Dans la mise en œuvre de la politique agricole régionale ECOWAP, la CEDEAO s'est dotée d'un certain nombre de stratégies, au rang duquel celle relative à l'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et (ii) la promotion des chaînes de valeur du lait local dite « offensive lait ». Cette stratégie de la CEDEAO a été conçue pour adresser les problématiques d'insertion des jeunes filles et garçons dans les chaînes de valeur agroalimentaires, d'une part et les faibles performances des filières laitières locales en Afrique de l'Ouest, d'autre part.

Le projet « promouvoir l'emploi des jeunes femmes et jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina-Faso » sélectionné dans ce contexte, va donc concourir à créer de véritables conditions favorables à l'auto-emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina et à améliorer les revenus des jeunes hommes et des jeunes filles issues des exploitations laitières.

NOUVELLES DU RESEAU



Pour garantir la bonne mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet, le WILDAF-AO, le WILDAF-Burkina et l'UMPL/B ont organisé du **06 au 08 septembre 2023**, un atelier de lancement, d'appropriation et d'harmonisation méthodologique qui a réuni 25 participants à **Ouagadougou**. Pendant trois (03) jours, les diverses parties prenantes au projet se sont appropriées le contenu, par l'harmonisation de sa compréhension, l'adoption d'une méthodologie commune et la planification des activités en se basant sur les réalités Adhoc. Elles ont également défini ensemble les différentes modalités d'exécution.



Rappelons que l'atelier régional de lancement des projets du PRAOP 3 : promotion de l'emploi des jeunes (femmes et hommes) dans les chaînes de valeur lait local en Afrique de l'Ouest et du Tchad s'est tenu à Lomé au (Togo) du 8 au 11 mai 2023 à l'hôtel 2 février. Il a connu la participation du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture du Togo, du Directeur Exécutif de l'ARAA et du représentant de la Commissaire de l'agriculture à la CEDEAO, le Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural (DARD), qui ont apprécié la qualité des projets sélectionnés et rappelé la nécessité d'une gestion transparente des fonds mis à la disposition des porteurs de projet pour la promotion de l'employabilité des jeunes dans la filière lait local.

Service Communication
WILDAF-AO

Burkina : Un projet de promotion d'emplois à travers la filière lait



Women in Law and Development in Africa-Afrique de l'Ouest (WILDAF-AO) et WILDAF-Burkina Faso, en collaboration avec l'Union nationale des mini-laiteries et des producteurs de lait local au Burkina Faso (UMPL/B) tiennent, du 6 au 8 septembre 2023, à Ouagadougou, un atelier régional de lancement du projet « Promouvoir l'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina Faso ». Une rencontre qui vise à favoriser une meilleure appropriation du projet par les parties prenantes.



La filière lait local au Burkina Faso est une fierté nationale avec une centaine de laiteries, environ 4 000 membres pour plus d'un milliard de francs CFA de chiffre d'affaires. Elle représente donc une composante essentielle de l'économie agricole. Cependant, pour prospérer et contribuer pleinement à l'économie, elle a besoin d'innovations, de développement et de jeunes talents déterminés. Le projet : « Promouvoir l'emploi des jeunes femmes et jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina Faso », lancé officiellement ce mercredi 6 septembre 2023, est une réponse.

NOUVELLES DU RESEAU



Selon la présidente de WILDAF-Burkina Faso, Maimouna Doussa Tankoano, il vise à créer de véritables conditions à l'auto-emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local

Cette rencontre, a indiqué la présidente de WILDAF-Burkina Faso, Maïmouna Doussa Tankoano, vise à créer de véritables conditions à l'auto-emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina Faso. Il s'agit aussi, à travers ce projet, d'améliorer les revenus de ces dernières par l'exploitation laitière. De ses dires, le présent atelier constitue en même temps un cadre où les différentes parties prenantes pourront s'approprier le projet et harmoniser leur approche méthodologique afin de garantir une bonne mise en œuvre du projet. Les acteurs bénéficiaires sont, bien entendu, les jeunes femmes et les jeunes hommes, les coopératives, les acteurs étatiques et les programmes. Les acteurs de mise en œuvre sont WILDAF-OA, WILDAF-BF et l'UMPL/B. Il est financé par la CEDEAO à travers l'Agence régionale pour l'alimentation et l'agriculture (ARAA) et la coopération suisse et a une durée de vie de deux ans (1er juin 2023 au 1er juin 2025).



Le président de l'UMPL/B, Adama Ibrahim Diallo a insisté sur un travail d'équipe pour la réussite

Pour le président de l'UMPL/B, Adama Ibrahim Diallo, l'autonomisation des jeunes dans la filière lait n'est pas seulement un investissement dans l'avenir économique,

c'est aussi un moyen de lutter contre le chômage des jeunes et de réduire la migration vers les centres urbains. « Nous croyons fermement que nos jeunes ont le potentiel pour devenir les futurs leaders de notre industrie laitière, créant ainsi des emplois, stimulant la croissance économique, et contribuant à la sécurité alimentaire », s'est-il convaincu. Pour que ce projet réussisse, M. Diallo a insisté sur le travail d'équipe. « Les mini-laiteries, les producteurs de lait local, les autorités locales, le gouvernement et les partenaires internationaux doivent unir leurs forces pour faire de ce projet une réalité fructueuse », a-t-il exhorté.



Le directeur de cabinet du ministre délégué en charge des ressources animales, Hamadou Diallo, a encouragé les jeunes, à participer activement à ce projet

Le directeur de cabinet du ministre délégué en charge des ressources animales, Hamadou Diallo, a encouragé les jeunes à participer activement à ce projet. Car, a-t-il soutenu, ils sont l'avenir de la nation. « Je suis convaincu que, grâce à notre engagement collectif, nous pourrions transformer notre filière lait local en un moteur de développement économique et social, offrant des opportunités d'emplois aux jeunes et contribuant à la prospérité de notre nation », a-t-il souhaité.

<https://youtu.be/jINpacJoXjA>

Source : <https://lefaso.net/spip.php?article124106>

Lien facebook

https://web.facebook.com/profile.php?id=61550896264548&_rdc=1&_rdr

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0t14dbZnSzQbzTvMRk8LM5G9ZcSzR1ec163yqmQaNoFSgqpRkV9sLGui3UCNB6Tenl&id=100066712480397&sfnsn=wa&mibextid=RUBZ1f

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid037NnJBtmTmaovhKyFBXM2ofT6gT4TqgdZel6SswgxeQSSunNDNuQBKkJYRffxRWhtI&id=100064585063874&sfnsn=wa&mibextid=RUBZ1f

<https://fb.watch/mX4lf94qaN/?mibextid=2Rb1fB>

<https://fb.watch/m--YZ3m4fq/>

Combattre la violence basée sur le genre en Ouganda avec l'aide des hommes



Un Ougandais, employé comme agent de santé dans un village, a expliqué à l'ONU combien il est important que les hommes et les garçons jouent un rôle dans l'élimination de la violence basée sur le genre afin d'améliorer la situation dans leurs communautés.

Dans le deuxième volet d'une série en deux parties, Timothy Mbene Masereka a donné son témoignage à l'agence des Nations Unies chargée des questions de santé sexuelle et reproductive, l'[UNFPA](#), avant le lancement des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, qui se déroulent chaque année du 25 novembre au 10 décembre, Journée des droits de l'homme.

En tant qu'agent de santé local, M. Masereka va de maison en maison dans certaines des régions les plus reculées du district de Kasese, à l'ouest de l'Ouganda.

Il aime aider les gens et sait gérer des maladies telles que le paludisme et la pneumonie. Cependant, il y avait une urgence sanitaire à laquelle il ne savait pas comment faire face : la violence contre les femmes et les filles.

« Lors de mes séances [au domicile des gens], j'ai vu que la violence sexiste était un problème et j'ai essayé de le gérer à mon niveau, en utilisant mon propre raisonnement, mais je n'avais pas les compétences nécessaires pour vraiment résoudre le problème », a-t-il dit.

Ce que M. Masereka a vu n'était pas inhabituel : la violence contre les femmes et les filles est la violation des droits humains la plus répandue, touchant une femme sur trois dans le monde. En Ouganda, près de 30% des femmes et des filles ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale au cours des 12 derniers mois.

Malgré sa prévalence, M. Masereka a noté que la violence contre les femmes et les filles était traitée comme une question privée.

« Dans ma communauté, les hommes dominent et la violence sexiste n'est pas ouvertement discutée », a-t-il expliqué.



UN Women/Eva Sibanda

Les hommes et les garçons ont un rôle essentiel à jouer dans la réduction de la violence à l'égard des femmes.

Le changement commence chez soi

La formation lui a également ouvert les yeux sur des formes de violence plus subtiles, telles que la violence économique et les dynamiques de pouvoir inégales entre les sexes.

« Par exemple, les femmes plantent [des cultures], mais elles n'ont pas leur mot à dire sur ce qui arrive aux récoltes ; les hommes prennent [toutes] les décisions », a-t-il expliqué.

Le cours l'a forcé à examiner la répartition du pouvoir et du travail dans sa propre maison.

« J'ai appris que les tâches ménagères peuvent être accomplies aussi bien par les hommes que par les femmes », a-t-il raconté. « Piler et cuire des aliments ainsi que donner le bain aux enfants sont autant de tâches qui peuvent être accomplies à la fois par la mère et par le père ».

Lorsqu'il a commencé à assumer des tâches domestiques, les gens se moquaient de lui : « Ils disaient 'Il a été rabaissé par sa femme', des choses comme ça ». Mais lorsqu'ils ont vu à quel point sa maison était devenue plus productive, leur attitude a changé.

« Vous faites avancer les choses plus rapidement », a-t-il souligné. « Par exemple, si ma femme prépare à manger, je peux faire la vaisselle. Si ma femme ramasse du bois de chauffage, je peux aller chercher de l'eau. [De cette façon,] nous mangeons tous plus tôt ».

Ce changement a amélioré ses relations avec sa femme et ses enfants.

« Je me sens heureux parce que maintenant les enfants peuvent tout me dire, ma femme ne cache rien – elle est très claire et transparente, comme je le suis avec elle », a-t-il dit.

NOUVELLES D'AFRIQUE

Changer les attitudes et soutenir les survivantes

L'initiative Spotlight vise à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles grâce à une programmation complète qui s'attaque à tous les principaux facteurs de violence. Elle promeut des lois et des politiques qui préviennent la violence, renforce les institutions, promeut des normes sociales équitables entre les sexes, renforce les mouvements de femmes et fournit des services essentiels aux survivantes de violences.

Depuis 2019, plus de 1.500 hommes en Ouganda ont été formés pour devenir des modèles masculins positifs avec le soutien de l'initiative Spotlight à travers l'UNFPA. Chacun d'eux joue un rôle essentiel dans le changement des normes et des attitudes qui conduisent à la violence et dans l'aide aux survivantes pour accéder aux services dont elles ont besoin.

M. Masereka sensibilise à ce problème en distribuant des informations lors des réceptions religieuses et communautaires, en effectuant des visites à domicile pour aider les couples à résoudre les problèmes et en menant des discussions sur la violence entre hommes et garçons au sein des groupes d'action pour hommes qu'il visite.

Il suit également les filles qui abandonnent l'école et les cas de mariage d'enfants. Il aide également les survivantes de violences à accéder aux services de santé et de justice. Cela comprend l'escorte des femmes et des filles jusqu'à la police et dans les bureaux du conseil local pour signaler les violences.

Pour lui, impliquer les hommes et les garçons est une étape cruciale dans l'élimination de la violence.

« La plupart des auteurs de violences basées sur le genre sont des hommes », a-t-il déclaré sans détour. « Les hommes et les garçons peuvent faire partie de la solution. Ils peuvent utiliser leur pouvoir pour améliorer la communauté ».

Initiative mondiale Spotlight

L'initiative mondiale Spotlight visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles est un effort conjoint des Nations Unies avec l'Union européenne et d'autres partenaires.

En Ouganda, elle est mise en œuvre par le gouvernement ougandais, l'Union européenne, ONU Femmes, les entités des Nations Unies pour la santé reproductive (UNFPA), les enfants (UNICEF), le développement (PNUD) et les réfugiés (HCR) en partenariat avec les agences des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH) et les migrations (OIM), le UN Pulse Lab en Ouganda et la société civile.

Depuis 2019, l'initiative Spotlight a aidé près d'un million de femmes et de filles en Ouganda à accéder aux services essentiels.

Source: news.un.org

NOUVELLES DU MONDE

Création d'espaces numériques sûrs sans trolls, divulgation de données personnelles ni propos haineux



Malgré leur potentiel énorme, les technologies, les outils numériques et Internet perpétuent également les disparités entre les genres et soumettent les femmes et les filles à de nouvelles formes d'oppression.

Pour un grand nombre de personnes, le terme « violence basée sur le genre facilitée par la technologie » est certes nouveau, mais ce type de violence n'est pas récent.

La violence basée sur le genre facilitée par la technologie se présente sous de nombreuses formes, notamment des cyberintimidations, du harcèlement en ligne, des discours de haine, la divulgation de données personnelles, l'exploitation d'images intimes, le trolling ou des hypertrucages (deepfakes).

Les femmes, les filles et les personnes de genre non conforme sont davantage exposées au risque d'être ciblées et de subir des conséquences plus graves et plus durables en raison de leur genre. Diverses études dans le monde montrent que 16 à 58 % des femmes et des filles ont été ciblées par des violences en ligne.

Les incidences de ce type de violence dépassent la sphère numérique et creusent les inégalités, représentant une importante menace aux droits et à la sécurité des femmes en ligne et hors ligne.

Quel est l'impact de la numérisation sur la violence à l'égard des femmes et des filles ?

Pour empêcher efficacement la violence en ligne et facilitée par la technologie, il est essentiel d'en comprendre les spécificités et l'impact sur les femmes et les filles.

- La vitesse, l'ampleur et l'impact de la violence en ligne facilitée par la technologie confèrent à cette dernière des caractéristiques uniques qui la distinguent des autres formes de violences basées sur le genre.

- Étant donné que de tels abus peuvent très vite franchir les frontières, ils sont d'autant plus difficiles à empêcher et à stopper. Du contenu et des images préjudiciables et menaçants sont diffusés et partagés (ou l'on menace de les partager), la violence et les abus sont répétés, et les victimes et personnes qui y survivent subissent un traumatisme supplémentaire.
- Selon une [étude menée dans la région des États arabes](#) par ONU Femmes en 2021, 60 % des femmes internautes ont été exposées à des violences en ligne cette année-là. Une étude européenne révèle que [les femmes sont 27 fois plus susceptibles de subir du harcèlement en ligne que les hommes](#), et d'après une autre analyse, [92 % des femmes signalent que la violence en ligne a des répercussions négatives sur leur bien-être](#).
- [Cela a une influence négative sur l'expression des femmes qui évoluent dans la sphère publique](#). Une étude sur la violence en ligne à l'égard des femmes journalistes révèle que [73 % des femmes journalistes ont fait l'objet de violences en ligne](#). Selon un rapport reposant sur des entretiens avec des femmes publiques dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, [80 % des personnes interrogées ont limité leur participation en ligne](#) de crainte d'exprimer leurs opinions sur certains sujets ainsi qu'en raison de préoccupations pour leur sécurité physique et leur vie. Une autre étude indique que [46 % des femmes parlementaires en Afrique ont subi des attaques sexistes en ligne](#).
- Les jeunes femmes, les filles, les personnes LGBTIQ+, les femmes handicapées et les groupes de femmes racialisées, minorisées et migrantes [ont plus de risques de subir des formes plus extrêmes et plus fréquentes de violence numérique](#).

Stratégies de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde numérique

Engagement des jeunes

Selon diverses études mondiales, [la plupart des femmes signalent qu'elles avaient entre 14 et 16 ans la première fois qu'elles ont été harcelées sur les réseaux sociaux](#), et une étude indique que 58 % des jeunes femmes et des filles interrogées ont évoqué une forme de harcèlement en ligne. ONU Femmes travaille en étroite collaboration avec les jeunes pour trouver des solutions à ces formes complexes de violence qui les ciblent de façon disproportionnée.

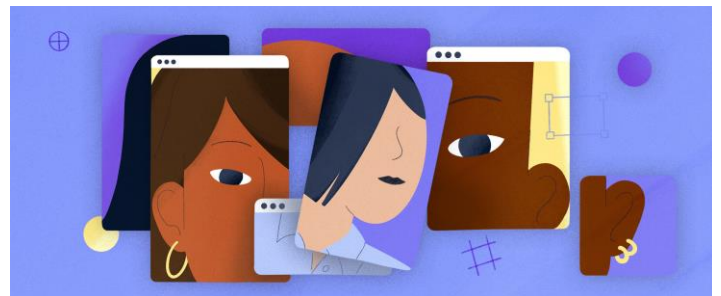
En Asie et dans le Pacifique, [la cohorte régionale de jeunes de l'initiative « 30 pour 2030 »](#) a créé une boîte à outils pour les réseaux sociaux en vue de sensibiliser les jeunes,

de leur donner les moyens d'agir et de formuler des recommandations sur la prévention de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie à l'intention des gouvernements, du secteur privé, des écoles et des organisations dirigées par des femmes et par des jeunes

En Afrique, une [Conférence internationale de la jeunesse](#), organisée par plusieurs agences des Nations Unies, a permis de faire ressortir des solutions face à la violence facilitée par la technologie à l'égard des femmes et des filles. Les jeunes participants ont appelé à la promulgation de réformes juridiques, à une plus grande représentation des femmes dans les prises de décisions, à une meilleure information et à l'exercice d'une pression accrue sur les fournisseurs de services numériques afin qu'ils renforcent leurs dispositifs de protection.

Appeler à accroître la redevabilité et la représentation des femmes et des filles

Les femmes et les filles demeurent sous-représentées dans la création, l'utilisation et la réglementation des technologies. Seulement [28 % des diplômés en ingénierie](#), [22 % des travailleurs dans l'intelligence artificielle](#) et [moins d'un tiers des employés du secteur des technologies](#) à l'échelle mondiale sont des femmes. Cela limite l'autonomisation numérique des femmes et des filles tout en entravant le potentiel transformateur des technologies.



Un grand nombre de technologies numériques novatrices sont encore largement sous-réglementées. [Des mesures efficaces pour relever les défis associés à l'utilisation de ces technologies](#) sont essentielles, particulièrement celles qui sont susceptibles d'avoir des répercussions néfastes sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Lorsqu'ils créent et mettent à jour leurs produits technologiques, [les fournisseurs de services en ligne doivent faire preuve de proactivité dans l'atténuation des risques d'utilisation détournée des technologies](#) à l'encontre des femmes et des filles et [privilégier l'éthique, la sécurité et la confidentialité au cours de la phase de conception](#) de ces produits.

Campagnes numériques

Des outils numériques innovants peuvent être particulièrement utiles pour s'attaquer à la violence en ligne facilitée par la technologie sur les plateformes où elle est très répandue.

La [campagne Fireflies](#) (lucioles) a créé un réseau international de soutien et permis de sensibiliser l'opinion publique mondiale en offrant un espace numérique plus sûr aux femmes et aux filles.

ONU Femmes a également publié une série de vidéos présentant des femmes du monde entier, des animations et des statistiques pour informer et engager divers publics sur les technologies et la violence. On peut notamment citer le court métrage « [Amira : un jour dans la vie d'une femme victime de violence en ligne](#) », qui explique ce que signifie la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles pour les victimes et comment réagir à de telles attaques.

Partenariats multisectoriels

En 2021, ONU Femmes a lancé [Génération Égalité](#), la plus grande initiative mondiale visant à promouvoir les investissements dans l'égalité des sexes et sa mise en œuvre.



Les gouvernements, les organisations de la société civile et les partenaires du secteur privé se sont engagés à élaborer des politiques et des solutions et à prévenir la violence basée sur le genre facilitée par la technologie d'ici à 2026.

ONU Femmes contribue également au [Partenariat mondial pour l'action contre le harcèlement et les abus en ligne fondés sur le genre](#), mis en place en 2022.

Ces efforts visent à donner aux femmes les moyens d'agir, à combler le fossé numérique et à créer un environnement en ligne plus sûr, qui favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation.

[En savoir plus sur le travail que mène ONU Femmes](#) contre la violence basée sur le genre facilitée par la technologie.

Source: unwomen.org

Faire de l'investissement dans la prévention de la violence une priorité



Si les tendances actuelles se poursuivent, plus de 340 millions de femmes et de filles, soit 8 pour cent de la population féminine mondiale, [vivent dans l'extrême pauvreté d'ici 2030](#).

Les disparités entre les sexes en ce qui concerne les rôles de pouvoir et de direction persistent également et, si les progrès se poursuivent au rythme actuel, [il faudra encore 286 ans pour parvenir à l'égalité des sexes dans la vie publique](#).

Sans investissements ambitieux pour développer les programmes de prévention, mettre en œuvre des politiques efficaces et fournir des services de soutien afin de lutter contre la violence envers les femmes et les filles, [les pays ne parviendront pas à mettre fin à la violence fondée sur le genre d'ici 2030](#).

Bien qu'il soit urgent de faire de l'égalité des sexes une priorité, les données sur les engagements pris par les nations pour contrecarrer et prévenir la violence envers les femmes et les filles restent rares.

Les investissements publics dans la prévention de la violence sont plus importants que jamais

[Trois pays sur quatre ne disposent pas de systèmes de suivi des allocations budgétaires pour l'égalité des sexes](#) en général, et il n'existe pratiquement pas de données sur les budgets nationaux consacrés à la lutte contre la violence envers les femmes et les filles.

D'après les dernières recherches, [78 pour cent des pays comptent des engagements budgétaires pour mettre en œuvre la législation relative à la violence envers les femmes](#).

Mais la façon dont les pays intègrent la prévention dans les différents secteurs, notamment l'éducation, la santé, le développement économique et la protection sociale, n'est pas claire.

Ce que nous savons, c'est que les investissements mondiaux actuels dans la prévention de la violence fondée sur le sexe ne sont pas suffisants.

Les gouvernements doivent débloquer des financements provenant de différents secteurs et ajuster les budgets nationaux par une budgétisation favorisant l'égalité des sexes afin de trouver davantage d'investissements pour prévenir la violence envers les femmes.

En Bolivie, par exemple, [les autorités locales doivent utiliser au moins 15 pour cent de leur budget consacré à la sécurité des citoyens](#) pour lutter contre la violence envers les femmes.

[Les îles Fidji ont fait œuvre de pionnier en matière de prévention de la violence](#) et sont devenues le premier pays insulaire du Pacifique et le deuxième pays du monde, aux côtés de l'Australie, à lancer un plan d'action national quinquennal de lutte contre la violence fondée sur le genre doté d'un budget de plus de 2,5 millions de dollars des États-Unis.

Renforcer le financement des organisations de défense des droits des femmes

Les organisations de défense des droits des femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la conduite des efforts de prévention, souffrent d'un sous-financement chronique, puisqu'elles ne reçoivent que [1 pour cent de l'aide publique destinée à l'égalité des sexes](#).

Fait inquiétant, [89 pour cent des organisations de défense des droits des femmes et des organisations de la société civile](#) actives dans le domaine de la paix et de la sécurité courent un risque modéré à très élevé de devoir cesser leurs activités en raison d'un manque de financement à long terme.

Les organisations de défense des droits des femmes éprouvent également des difficultés à recourir à certains types d'instruments de financement. Les ressources de base [sont cruciales pour mener des interventions durables à long terme ayant un impact, mais l'accès à ce type de financement est complexe](#) et seulement [7 pour cent des organisations de défense des droits des femmes actives dans la prévention de la violence fondée sur le genre parviennent à s'assurer des ressources de base](#).

Les organisations locales connaissent une difficulté supplémentaire à accéder aux financements en raison des exigences des donateurs qu'elles ne peuvent souvent pas satisfaire vu leur taille et leurs capacités.

Dans le cadre de son travail de soutien aux organisations de défense des droits des femmes, ONU Femmes gère, au nom du système des Nations Unies, le [Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#).

Depuis sa création en 1996, le Fonds a investi 215 millions de dollars des États-Unis dans 646 initiatives menées par des organisations de défense des droits des femmes dans 140 pays et territoires.

Rien qu'en 2022, le Fonds a établi un partenariat avec 186 organisations de la société civile de cinq régions, auxquelles il a accordé 87,8 millions de dollars US de subventions pour prévenir et combattre la violence envers les femmes et les filles.

La plupart de ces subventions, 62 pour cent, sont allées à des organisations de défense des droits des femmes.

Pousser à l'investissement et à la transparence

Dans le cadre de son mandat principal, ONU Femmes a lancé en 2021 [Génération Égalité](#), l'initiative la plus importante au monde pour stimuler l'investissement et la mise en œuvre de l'égalité des sexes.

La coalition d'action contre la violence fondée sur le genre est l'une des six coalitions d'action thématiques créées en 2021 pour amplifier la volonté politique et encourager les investissements en faveur de l'égalité des sexes afin d'apporter des changements transformateurs dans la vie des femmes et des filles.

Elle appelle à des sources de financement flexibles pour les organisations de défense des droits des femmes qui œuvrent afin de mettre fin à la violence envers les femmes et les filles, et elle a fixé les [objectifs suivants, à atteindre d'ici 2026](#) :

- Doubler le financement international des organisations de défense des droits des femmes, des activistes et des mouvements qui luttent contre la violence fondée sur le genre.
- Augmenter les financements destinés aux organisations de défense des droits des femmes de 500 millions de dollars US.
- Veiller à ce que 30 pour cent des fonds humanitaires consacrés à la lutte contre la violence fondée sur le genre parviennent à des organisations de défense des droits des femmes.
- Veiller à ce que 50 pour cent des pays assurent le suivi des fonds nationaux et internationaux alloués à des organisations de défense des droits des femmes pour lutter contre la violence fondée sur le genre, au moyen d'une ligne budgétaire dédiée à cet effet.

Alors que le monde est confronté à divers défis dans sa quête de l'égalité des sexes, ONU Femmes continue de mener la charge en encourageant les investissements et la transparence afin de prévenir la violence envers les femmes et les filles partout dans le monde.

Source : unwomen.org